

MAIRIE DE SAINT MARTIN DE L'IF

Département de Seine-Maritime Tél. : 02.35.91.27.15 E-mail : mairie.freville@freville76.fr

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JANVIER 2017

Nombre de Conseillers en exercice : 43
Nombre de Conseillers présents : 23
Nombre de Conseillers votants : 23+ 3 Procurations
Date de convocation : le 21 décembre 2016
Date d'affichage : le 21 décembre 2016

L'an deux mille dix sept, le vendredi six janvier, à vingt heures trente minutes, les membres composant le Conseil Municipal, légalement convoqués, à la salle de la mairie, se sont réunis sous la présidence de Sylvain GARAND, maire.

Etaient présents : M GARAND Sylvain maire de Saint Martin de l'If - maire délégué de Fréville, M ACHER Christophe 1^{er} adjoint de Saint Martin de l'If - maire délégué de Betteville, M DUBOST Rémi maire délégué de Mont de l'If, M DUMONTIER Jean-François 1^{er} adjoint de la commune déléguée de Betteville, MME NORDET Sandrine 2^{ème} adjoint de la commune déléguée de Betteville, M VERDIERE Jean-Jacques 1^{er} adjoint de la commune déléguée de Fréville, MME VIRVAUX Nadine 2^{ème} adjoint de la commune déléguée de Fréville, MME PONSAR Valérie 4^{ème} adjoint de la commune déléguée de Fréville, M LEBESNE Daniel adjoint délégué de la commune de la Folletière, M BARE Alain, MME CANTREL Anita, M COLANGE Stéphane, M DOUCET Jean-Marc, M DOUVILLE Olivier, MME DUTOT Bérengère, M GAMARD Jean-Marie, M LECOURT Dominique, M LEFEBVRE Dominique, MME LOZAY Stéphanie, M MALANDAIN Thierry, MME MARCHAND Sarah, MME SILLIARD Marie-Cécile, M TURPIN Jérémie, conseillers municipaux.

Etaient absents excusés : M CLECH Jean-Pierre maire délégué de La Folletière, MME LHERNAULT Martine 1^{er} adjoint délégué de la commune de Mont de l'If, M BROCHET Didier 3^{ème} adjoint de la commune déléguée de Fréville, M AGASSE Cyril, M AUBERVILLE Jean-Marie, MME AUCLAIR Jeanine, MME DE SUTTER Chantal, MME DEBRAY Chantal, M FREMONT Frank, M HAAS François, M KACZMARCZYK Alexandre, MME KOLLMANN Marie, M LAVICE Alexis, MME LEMELLE Isabelle, M LEVASSEUR Eric, M LOISEL Laurent, M MOTTET Mickaël, MME PADE Véronique, M SENARD Dominique, M VIGER Joël.

Procurations : M Didier Brochet à M Sylvain Garand, M Frank Frémont à M Olivier Douville, Mme Chantal De Sutter à Mme Sandrine Nordet

Monsieur Jean-Jacques Verdière est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2 **DATE : 06/01/2017**

OBJET : Autorisation à la communauté de communes de la région d'Yvetot (C.C.R.Y.), compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme, d'achever la procédure de déclaration de projet avec mise en compatibilité du P.L.U.sectoriel de Fréville.

- Vu la délibération en date du 29 janvier 2016 autorisant le conseil municipal de la commune nouvelle de Saint Martin de l'If à achever les procédures d'évolution du P.L.U de Fréville et à prendre de fait le relais administratif et financier des dites procédures en cours, en l'occurrence, la procédure de déclaration de projet avec mise en compatibilité du P.L.U.sectoriel de Fréville.
- Vu l'adoption du P.L.U.i par les communes composant la communauté de communes de la région d'Yvetot,
- Vu la prise de compétence Plan Local d'Urbanisme Intercommunal par la communauté de communes de la région d'Yvetot,
Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la communauté de communes de la région d'Yvetot à achever la procédure de déclaration de projet avec mise en compatibilité du P.L.U.sectoriel de Fréville et à poursuivre le PLU communal en cours.

Publié, affiché le 09 janvier 2017 à la mairie de Saint Martin de l'If et transmis en préfecture le 09 janvier 2017.



Le Maire,
Sylvain Garand

